



**Déclaration du Royaume du Maroc  
à la 62<sup>ème</sup> session de la Conférence Générale de l'AIEA  
17-21 septembre 2018**

**Prononcée par S.E. Lotfi Bouchaara, Ambassadeur,  
Représentant Permanent**

**19 septembre 2018**

**Madame la Présidente,  
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

## **1-Introduction**

Je voudrais tout d'abord vous exprimer, Madame la Présidente, au nom de mon pays et ma délégation mes sincères félicitations pour votre accession à la présidence de cette 62ème session de la Conférence Générale de l'AIEA et vous assurer du plein soutien et de l'entière coopération du Royaume du Maroc.

Je saisis cette occasion pour saluer le Directeur Général de l'Agence, M. Yukia Amano et réitérer notre soutien à son action et aux efforts qu'il déploie pour contribuer à la paix, à la sécurité internationale et au développement durable. Je souhaite, également au nom de mon pays lui transmettre mes vœux de prompt convalescence.

**Madame la Présidente,**

Depuis son adhésion à l'AIEA en 1957, le Royaume du Maroc a constamment œuvré en faveur de l'élimination totale des armes nucléaires et de la non-prolifération, tout en réitérant son attachement au droit inaliénable des Etats parties au Traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP) aux utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire à des fins de développement, notamment par le biais de la coopération internationale sous contrôle de l'Agence.

L'AIEA vise, conformément à l'article II de son Statut, à la réalisation d'une part « élargir et accroître la contribution de l'énergie atomique à la paix, la santé et la prospérité dans le monde» et d'autre part «assurer que l'aide fournie par elle ou à sa demande ou sous sa supervision ou contrôle ne soit pas utilisée de manière à servir à des fins militaires».

**Madame la Présidente,**

Le Maroc, qui accorde un intérêt particulier au Programme de Coopération Technique, estime que l'AIEA joue un rôle irremplaçable dans la formation des ressources humaines, l'accumulation du savoir-faire et le transfert des technologies nucléaires en faveur des pays qui en sont dépourvues, en particulier des pays africains.

A cet égard, mon pays qui contribue régulièrement au Fonds de Coopération Technique et honore ses engagements au titre de participation nationale, se félicite de la signature en marge de cette conférence du Programme Cadre National relatif à la Coopération Technique entre le Maroc et l'AIEA pour la période 2018-2023. Cet accord, élaboré par le Comité Sectoriel National, permettra de consolider la coopération technique dans l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire entre le Maroc et l'Agence, et renforcera la coopération triangulaire dans ce domaine, au profit des pays en développement, notamment en Afrique.

Le Maroc souhaite réitérer son appréciation du partenariat solide avec l'AIEA, sous le leadership de Yukia Amano, dans les domaines de la santé, de l'eau, de l'agriculture, l'environnement, de la nutrition et également la sûreté, la sécurité et les garanties nucléaires, et de manière générale dans la promotion de l'utilisation pacifique des applications et technologies nucléaires de manière sûre, sécurisée et durable.

Dans ce cadre, le Centre National de l'Energie, des Sciences et des Techniques Nucléaires (CNESTEN) assure annuellement, pour mettre en couvreur les programmes techniques de l'AIEA, l'accueil d'une soixante de visites scientifiques et de stages de formation, la réalisation d'une

trentaine de missions d'expertise, plusieurs centaines d'analyses de laboratoires et de l'organisation d'une quinzaine d'événements régionaux et internationaux.

Le CNESTEN a acquis, suite à la signature d'un arrangement technique avec le Département de l'Energie Nucléaire de l'AIEA en 2018, le statut de Centre Régional Africain pour la mise en œuvre des activités de formation à distance liées au réacteur de recherche marocain IRL (Internet Research Laboratory), pour les cadres d'institutions africaines.

Grâce au soutien de l'AIEA, le Maroc a développé une expertise nationale dans différents domaines, lui permettant aujourd'hui, en coopération avec l'AIEA, d'échanger son expérience avec d'autres Etats membres, en particulier les pays africains.

## **2-Sûreté et Sécurité Nucléaires**

**Madame la Présidente,**

De façon générale, le Maroc reste pleinement engagé auprès de ses partenaires pour faire face aux défis du terrorisme nucléaire, et pour contribuer à la réalisation de la vision de l'AIEA, visant à poursuivre les « utilisations sûres, sécurisées et pacifiques des sciences et de la technologie nucléaires ».

C'est dans cette optique, que le Maroc a parachevé son adhésion à l'ensemble des Conventions internationales, en matière de sûreté et de sécurité nucléaire, en ratifiant, le 18 octobre 2015, l'amendement de 2005 à la Convention sur la protection physique des matière nucléaires (CPPMN).

Aussi, avec l'adoption de la loi 142-12 sur la sûreté et la sécurité nucléaires et radiologiques et la création de l'Agence Marocaine de sûreté et sécurité nucléaire et radiologique (AMSSNuR) en sa qualité d'autorité réglementaire, le Maroc a franchi une importante étape dans le renforcement de son cadre réglementaire conformément aux normes fondamentales de sûreté et recommandations en matière de sécurité nucléaire de l'AIEA.

En effet, le Maroc a fourni des efforts importants pour développer et maintenir une infrastructure nationale de sûreté et sécurité nucléaires, durable et conforme aux engagements internationaux du Royaume du Maroc et offrir une plateforme de coopération régionale en Afrique pour le partage des connaissances.

## **3- Coopération Sud -Sud**

**Madame la Présidente,**

A la lumière des activités entreprises lors de ces dernières années, et compte tenu des sérieux défis auxquels notre continent fait face, le Maroc souhaite réaffirmer son engagement et sa disponibilité à partager davantage son expérience en matière des utilisations pacifiques des technologies nucléaires et de développement de la réglementation associée, avec les Etats membres de l'Agence, en particulier en Afrique, dans le cadre d'une coopération sud-sud et triangulaire agissante et solidaire, y compris dans le contexte de l'accord régional AFRA.

Le Maroc a également procédé, dans le cadre de l'AFRA, à la signature de plusieurs accords triangulaires et bilatéraux dans le domaine de l'utilisation pacifique des technologies nucléaires. A cet égard, notre pays demeure disponible pour partager son expérience en la matière, et ce avec tous les pays africains dans le cadre d'une coopération sud-sud et triangulaire solidaire et durable.

Le Maroc abrite aujourd'hui cinq centres régionaux désignés par AFRA, des centres d'excellence régionaux qui, grâce à l'appui scientifique et technique de l'Agence, permettent le renforcement des capacités et le partage des connaissances au niveau régional, dans les domaines de la formation en

radioprotection, oncologie, nutrition, gestion des ressources en eau et contrôles non-destructifs en industrie.

**Madame la Présidente,**

L'Afrique et l'action au service du continent africain demeure une priorité stratégique pour le Maroc au sein de l'AIEA.

En outre, le Maroc poursuit, dans le cadre de son Centre national de soutien à la sécurité nucléaire, des activités de formation aux niveaux national et régional (Afrique et MENA), pour le partage de connaissances et bonnes pratiques dans le domaine de la sécurité nucléaire.

#### **4- Moyen Orient**

**Madame la Présidente,**

Le Maroc considère que la région du Moyen Orient ne pourra prétendre à une paix juste et durable sans l'adhésion de tous les Etats de la région - sans exception- au TNP. C'est le souhait et le désir de toute la communauté internationale.

Mon pays considère que les zones exemptes d'armes nucléaires constituent une contribution concrète à la cause du désarmement nucléaire. Ainsi, le Maroc a continuellement encouragé l'adhésion au TNP et la conclusion d'accords de garanties généralisées avec l'AIEA, par tous les Etats de la région du Moyen-Orient, y compris Israël, comme un pas important vers l'instauration d'un climat de confiance et une mesure préliminaire à l'établissement de la ZEAN.

#### **5- Rôle du Maroc au Conseil des Gouverneurs**

Le Royaume du Maroc aspire, à travers son mandat au Conseil des gouverneurs, à poursuivre résolument son engagement à soutenir le rôle de l'AIEA dans l'assistance technique fournie aux Etats membres, ainsi que dans le renforcement de la coopération internationale en matière de sécurité nucléaire, et dans la coordination entre les organisations internationales et autres initiatives internationales en la matière.

Le Maroc réitère sa ferme volonté de continuer à promouvoir l'engagement politique, accroître la sensibilisation et de maintenir l'élan sur le renforcement de l'architecture mondiale de la sécurité nucléaire. Le Maroc œuvrera pour jouer un rôle constructif pour parvenir à des décisions consensuelles qui prend en considération les points de vue des Etats membres de l'AIEA, notamment les pays en développement, les pays africains et les pays arabes.

Notre pays contribuera à promouvoir le dialogue, la négociation et l'action multilatérale au sein du Conseil des gouverneurs dans le domaine du transfert des technologies nucléaires, de la sûreté et de la sécurité, de la vérification et de la coopération technique.

#### **6- Conclusion**

**Pour conclure Madame la Présidente,**

Comme à son accoutumée, ma délégation entend contribuer avec engagement à ses travaux. Elle participe activement aux débats et aux échanges sur les nombreux sujets et les thématiques qui y seront évoqués tout en espérant vivement que nos travaux débouchent sur les compromis nécessaires en vue de permettre à l'Agence de s'acquitter de sa triple mission à savoir : Renforcer la coopération technique dans les activités nucléaires, consolider le système des garanties et surtout

faire du nucléaire une énergie la plus sûre possible au service de la paix de la sécurité et du développement durable.

**Je vous remercie de votre attention**